



GROUPE SEC OB

l'Expertise du Conseil



SOREGEC

**Comité de Bassin d'Emploi du Sud
Val-de-Marnais**

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège social :

Sous-Préfecture de l'Haÿ-les-Roses

2 avenue Larroumes

94240 L'HAY-LES-ROSES

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**



GROUPE SEC OB
l'Expertise du Conseil



SOREGEC

1/3

Association Comité de Bassin d'Emploi du Sud Val-de-Marnais

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU SUD VAL-DE-MARNAIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration en date du 10 février 2015. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

JL



GROUPE SEC OB
l'Expertise du Conseil



SOREGE C

3/3

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

PARIS, le 16 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

SOREGE C S.A



Jean-François LETORT

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2014			31/12/2013
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	15 713	9 696	6 017	10 223
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	18 220	13 731	4 488	2 329	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)	33 933	23 428	10 505	12 552
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	170 041		170 041	130 771	
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	115 114		115 114	90 233	
Charges constatées d'avance	940		940	918	
	TOTAL (II)	286 095		286 095	221 922
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	320 028	23 428	296 600	234 474

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

22

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	124 462	112 533
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(8 464)	11 929
	Total des fonds propres	115 998	124 462
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	115 998	124 462	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		81
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 204	9 680
	Dettes fiscales et sociales	63 296	60 754
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 880	5 880	
Produits constatés d'avance	73 222	33 617	
Total des dettes	180 602	110 012	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	296 600	234 474	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(8 464,00)	11 928,77	
(1) Dont à moins d'un an	180 602	110 012	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		81	
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2013
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	353 438	394 965
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		902
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		2 040
	Autres produits		
Total des produits d'exploitation	353 438	397 907	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	70 609	76 894
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 455	16 814
	Rémunération du personnel	190 480	196 686
	Charges sociales	89 986	90 402
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 243	3 804
	Dotation aux provisions		
	Autres charges	2 200	1 507
	Total des charges d'exploitation	361 972	386 107
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(8 534)	11 800
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	70	129
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
Charges financières	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	70	129
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(8 464)	11 929
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		353 508	398 036
TOTAL DES CHARGES		361 972	386 107
EXCEDENT ou DEFICIT		(8 464)	11 929
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

R

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière.

Le bilan de l'exercice présente un total de **296 600 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 353 508 euros** et un total **charges de 361 972 euros**, dégageant ainsi un **résultat de -8 464 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2014** et finit le **31/12/2014**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 29 janvier 2015 par le Trésorier, Monsieur TAUPIN Laurent, puis arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 février 2015.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le plan comptable général et les règlements comptables en vigueur, notamment le CRC99-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

L'application des règles issues des règlements CRC2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs et CRC2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs n'a aucune incidence significative sur les comptes annuels de la société. Notamment suite à l'analyse de l'ensemble des immobilisations concernées, ainsi que des durées d'amortissements pratiquées, les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation.

JK

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- logiciel	1 an
- site internet	3 ans
- matériel informatique	3 ans
- mobilier	3 à 5 ans

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.
Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Fonds dédiés

La nature et les périodicités des subventions reçues ne justifient pas la comptabilisation de fonds dédiés, conformément à l'article 3 du CRC 99-03.

Autres informations

Les contributions volontaires ne peuvent être évaluées de façon fiable pour le moment, on relève principalement :

- la mise à disposition par la Mairie de THIAIS d'un local à l'année, occupé par le personnel du CBE, la mise à disposition de la salle du Conseil Municipal pour les réunions de Conseils d'Administration et d'Assemblée Générale, et de la salle des mariages occasionnellement pour divers réunions et entretiens. Ainsi que la prise en charge des photocopies, des frais postaux et de téléphone ;
- la mise à disposition par la SEMARIS de locaux sur le MIN de Rungis en faveur de la plate-forme RH ;
- l'aide de centaines de bénévoles, notamment des « parrains » qui interviennent tout au long de l'année en fonction du calendrier des actions et des projets.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2014
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	15 713					15 713
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 713					15 713
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 024		4 196			18 220
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 024		4 196			18 220
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL	29 737		4 196			33 933

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2014
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	5 490	4 206		9 696
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 490	4 206		9 696
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	11 695	2 037		13 731
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 695	2 037		13 731
TOTAL	17 185	6 243		23 428

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
PROVISIONS REGLEMENTEES	Couverture du besoin en fonds de roulement Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Réserves des plus-values nette d'actif Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Provisions pour gros entretien et grandes révisions Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 890	2 890	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	167 069	167 069	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	82	82		
Charges constatées d'avances	940	940		
TOTAL DES CREANCES		170 981	170 981	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2014	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	36 204	36 204		
	Personnel et comptes rattachés	17 175	17 175		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 956	44 956		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 164	1 164		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	7 880	7 880		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	73 222	73 222			
TOTAL DES DETTES		180 602	180 602		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Charges à payer		43 142
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS.FACTS.NON PARVENUES</i>	8 091	8 091
Dettes fiscales et sociales <i>PROVISION C.P BRUT</i> <i>PROVISION C.P CHARGES</i>	17 175 9 996	27 171
Autres dettes <i>DIVERS A PAYER</i>	7 880	7 880

R

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Total des Produits à recevoir		167 151
Autres créances		167 151
<i>AVOIR A RECEVOIR</i>	82	
<i>SUBVENTIONS CONSEIL REGIONAL</i>	64 959	
<i>SUBVENTION DIRECCTE 94</i>	10 600	
<i>SUBVENTION CONSEIL GENERAL</i>	76 510	
<i>CAF</i>	15 000	

R

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2014

Charges

Produits

	31/12/2014	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		940	73 222
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		940	73 222

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2014
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION SUBVENTIONS 2014 RECUES D'AVANCE		73 222	73 222
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			73 222

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	112 533	11 929		124 462
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	11 929		11 929	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	124 462	11 929	11 929	124 462

**Comité de Bassin d'Emploi du Sud
Val-de-Marnais**

(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège social :

Sous-Préfecture de l'Haÿ-les-Roses
2 avenue Larroumes
94240 L'HAY-LES-ROSES

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées**

Association Comité de Bassin d'Emploi du Sud Val-de-Marnais

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

5



GROUPE SECOB

l'Expertise du Conseil



SOREGEC

2/2

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

PARIS, le 16 mars 2015

Le Commissaire aux Comptes

SOREGEC S.A



Jean-François LETORT